



E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/24

L'an deux mil quinze, le onze mai, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 30 avril 2015

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, GONON Florence, MIALON Delphine.

ABSENTS : COING Jean-Pierre, SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : François PINATEL

REFECTION DE VOIRIE : MUR DE SOUTÈNEMENT HAMEAU DE SINGUIGNERET

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'urgence de programmer des travaux de réfection d'un mur de soutènement du parking au hameau des Singuigneret qui menace d'effondrement. Le coût total de l'opération s'élève à la somme totale HT de 15 070 € selon une étude réalisée par l'entreprise « COLAS Rhône-Alpes », 38322 EYBENS et la SAMSE, 38520 BOURG D'OISANS.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Etant donné la nécessité de réaliser ces travaux de réparation,

DECIDE de programmer les travaux de réfection d'un mur de soutènement du parking au hameau des Singuigneret,

SOLLICITE l'aide financière du Conseil départemental,

ADOpte le plan de financement suivant :

☞ Coût de l'opération HT.....	15 070 €
Subvention du Conseil départemental 75 %	11 303 €
Fonds libres de la Commune 25 %	3 767 €

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Acte certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

